

# Le don planifié

## DON MONÉTAIRE

Chaque don immédiat est un don précieux qui contribue à améliorer les conditions de vie de plusieurs familles. Quel qu'il soit, votre don est important car il permet d'atténuer les effets de la pauvreté et surtout brisent le cycle dans lequel s'inscrivent plusieurs enfants.

Cette catégorie de don inclut les montants en espèces, les chèques, les cartes de crédit et les contributions préautorisées, habituellement mensuelles. Un reçu officiel aux fins d'impôts vous sera émis pour la totalité de vos dons.

## DON UNIQUE

C'est une façon simple et sécuritaire d'effectuer un don par téléphone ou en ligne avec une carte de crédit ou directement sur place en espèce ou par chèque.

## DON MENSUEL

Faire un don mensuel, c'est devenir un allié pour la cause de la sécurité alimentaire tout au long de l'année. Chaque mois, un montant choisi est prélevé sur votre compte bancaire ou sur votre carte de crédit. Facilement modifiable (augmentation, diminution, annulation) en communiquant directement avec notre équipe.



**POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS  
VOTRE RÉFLEXION ET POUR DE PLUS  
AMPLES INFORMATIONS**

[moissonbeauce.qc.ca](http://moissonbeauce.qc.ca)

Contactez Isabelle Lessard

T. 418 227-4035, poste 212

[communication@moissonbeauce.qc.ca](mailto:communication@moissonbeauce.qc.ca)

*Ensemble*  
pour **nourrir** les gens d'ici



La Fondation  
**Moisson Beauce**